



LA FONDATION

canadienne des  
tumeurs cérébrales

# Demandez à l'expert : Cannabis médical

Par Dr Lynda Balneaves

Percée médicale controversée, stigmatisée, en fonction de à qui vous parlez, le cannabis médical peut être une ou plusieurs de ces choses. Nous nous sommes demandé ce que les dernières recherches disent sur le cannabis. De plus, avec la modification de la loi au Canada le 17 octobre 2018 pour permettre l'utilisation récréative du cannabis, nous nous sommes demandé quelles seraient les conséquences de ce changement pour les patients atteints d'une tumeur au cerveau au Canada. Nous avons rencontré une experte, la Dre Lynda Balneaves, Professeure agrégée à la faculté des sciences infirmières de l'Université du Manitoba, pour en apprendre davantage.

Le cannabis médical est un sujet d'actualité, non seulement pour les personnes vivant avec une tumeur au cerveau, mais pour toutes les personnes atteintes de tout type de cancer. Utilisé pour soulager les convulsions, les nausées et la douleur, il peut également aider au sommeil et à certains des symptômes associés au trouble de stress post-traumatique (TSPT), tels que les terreurs nocturnes. Toutefois, les preuves que le cannabis peut aider à soulager l'anxiété et la dépression ressenties par certains patients sont contradictoires. Beaucoup plus de recherches sont nécessaires pour comprendre quels types de cannabis, quelle puissance et quelle dose sont les plus efficaces.

En raison de son statut illégal en Amérique du Nord, il est actuellement très difficile de faire de la recherche sur le cannabis. Parmi les problèmes rencontrés par les chercheurs figurent l'accès au produit (parfois jusqu'à deux ans) et aux États-Unis, ils ne peuvent accéder au cannabis que d'une source fédérale, qui est souvent séchée, irradiée et laissée sur l'étagère pendant de nombreuses années. Certaines des recherches effectuées au Canada ont porté sur le rôle du cannabis médical dans le traitement de la douleur arthritique et des lésions de la moelle épinière, en tant que substitut des opioïdes et dans la lutte contre le TSPT chez les anciens combattants. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, il existe des centres de recherche qui étudient les impacts sanitaires et sociaux du cannabis récréatif.

À l'extérieur du Canada, de très peu d'essais chez l'homme ont été menés sur des personnes atteintes d'un glioblastome récurrent (moins de 30 personnes), où une augmentation significative de la survie a été observée ainsi qu'une réduction de la taille de la tumeur. Cependant, il est urgent de poursuivre les recherches pour en comprendre les effets et voir quelle forme de cannabis et quelle dose sont les plus efficaces. Ces essais ont également montré que le cannabis utilisé en même temps que la chimiothérapie soulève des questions quant à savoir quel traitement faisait finalement la différence.

La Dre Balneaves veille à ce que la recherche sur le cannabis à des fins médicales et récréatives soit effectuée et que tous les fonds disponibles soient distribués de manière juste et équitable, à tel point qu'elle a récemment assumé un rôle de leadership au sein du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes (CCIC). Elle espère que le CCIC pourra créer un réseau collaboratif de chercheurs canadiens afin de faire avancer l'étude sur le cannabis.



LA FONDATION

canadienne des  
tumeurs cérébrales

La Dre Balneaves reconnaît que, dans l'attente des recherches sur le cannabis médical, de nombreux patients commencent à utiliser le cannabis pour gérer les effets secondaires du traitement et, dans certains cas, pour traiter leur cancer. Du point de vue de la sécurité, elle exhorte les patients à parler de leur consommation de cannabis à leur médecin ou à leur infirmière praticienne pour s'assurer qu'ils reçoivent un suivi régulier et une surveillance des éventuels effets indésirables.

Cela peut être problématique pour ceux qui ont du mal à trouver des professionnels de la santé qui sont ouverts à l'utilisation de cannabis médical, car certains ne sont à l'aise que de prescrire des médicaments qui ont été rigoureusement testés au cours d'essais cliniques. La Dre Balneaves recommande de demander une référence à un autre médecin ou infirmière praticienne qui peut autoriser l'utilisation de cannabis à des fins médicales car « Il est essentiel que les patients parlent à leur médecin et à leurs infirmières praticiennes pour prendre des décisions éclairées et sécuritaires qui fonctionneront avec d'autres médicaments qu'ils pourraient prendre ».

Même avec la légalisation du cannabis à usage récréatif en octobre, les patients atteints de tumeur au cerveau doivent garder à l'esprit certaines choses. Le cannabis médical est d'un niveau légèrement supérieur en termes de microbes, de champignons et de moisissures par rapport au cannabis qui est vendu sur le marché des loisirs. Il est essentiel que les personnes dont le système immunitaire est compromis aient le cannabis le plus pur possible. Le cannabis récréatif peut également contenir plus de THC, pour ceux qui souhaitent un effet « élevé », alors que de nombreux patients voudront un THC plus bas et un CBD plus élevé ou un rapport équilibré pour éviter cet effet. Certains patients peuvent également souhaiter utiliser des gélules ou des huiles pour éviter les dommages potentiels causés par l'inhalation de cannabis et pour contribuer à la gestion des symptômes à long terme.

Pour savoir si le cannabis vous convient, parlez à votre médecin ou à un autre membre de votre équipe soignante des avantages et des risques associés au cannabis à des fins médicales.

Pour en savoir plus sur le cannabis médical et les producteurs autorisés par Santé Canada, veuillez consulter la [FAQ sur le cannabis médical](#).

*Le Dr Balneaves est présidente de la Society for Integrative Medicine (SIO) et directrice adjointe du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes. La Dr Balneaves s'intéresse à l'utilisation de thérapies complémentaires dans le contexte du cancer. Ses recherches se sont concentrées sur le développement et l'évaluation d'interventions d'application des connaissances et d'aide à la décision pour les personnes vivant avec le cancer et les professionnels de la santé en oncologie. La Dr Balneaves a été active dans la recherche sur les services de santé liés à l'utilisation et à l'accès au cannabis médical au Canada.*



LA FONDATION  
canadienne des  
tumeurs cérébrales